



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **OBJET**

#### **BUDGET PRINCIPAL :**

Autorisation de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la modernisation des équipements numériques des écoles maternelles et élémentaires

**Délibération  
n°2026/68**

**27 Avril 2026**

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 30 avril 2026 et de son affichage à la porte de la Mairie le 4 avril 2026

L'An deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en Mairie de Pavilly sous la Présidence de Monsieur François TIERCE, Maire.

### **Étaient présents :**

MM. MULET Mercedes, LEVESQUE Jimmy, JACOB DELESCLUSE Emilie, LEFAUX Eddy, LEMONNIER Christelle, QUÈVREMONT Jean-Luc, CHEVALLIER Aurélie, TOCQUEVILLE Raynald, AMIOT Alain, CAPRON Magali, DEMANNEVILLE Christian, FOSSÉ Laurent, MERBAH Ahmed, CARASCO Laurent, CASCELLA Angéline, DELÉPINE Séverine, HAVRET Myriam, HONDIER Delphine, LE MOING Dominique, SÉNÉCHAL Mathilde, VIGREUX Laure, BARTHELEMY Florent, LARGILLET Agnès, LÉCAUDÉ Francis, NICOLLE Benoît, VINCENT-DUMESNIL Vanessa.

### **Étaient absentes excusées ayant donné pouvoir :**

M. MAERTEN Pierre qui a donné pouvoir à M. TIERCE François, Mme NICOL Gwénaëlle qui a donné pouvoir à Mme JACOB DELESCLUSE Emilie.

Mme SÉNÉCHAL Mathilde a été élue Secrétaire de la séance.

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 27  
Nombre de conseillers votants : 29

**BUDGET PRINCIPAL** : Autorisation de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la modernisation des équipements numériques des écoles maternelles et élémentaires.

Monsieur Ahmed MERBAH, Conseiller Municipal Délégué aux Finances et au Budget, expose à l'assemblée qu'un projet de renouvellement d'une partie des équipements numériques des écoles élémentaires et maternelles va être réalisé en 2026.

Un devis a été sollicité afin de déterminer le chiffrage de ce projet :

Principaux postes de dépenses (par nature)	Montant TTC	Montant HT
Tablettes, vidéoprojecteurs	11 941.61 €	9 951.34 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 941.61 €</b>	<b>9 951.34 €</b>

Une demande de subvention auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) peut être sollicitée, ce projet répondant à un accès au numérique dans les écoles (travaux de câblage, tablettes numériques, vidéoprojecteurs...).

Le montant de l'aide est compris entre 20 et 40 % du montant total du projet.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Coût global prévisionnel	9 951.34 €	Dotation DETR 20 %	1 990.27 €
		Autofinancement commune	7 961.07 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>9 951.34 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 951.34 €</b>

La Commission Finances-Budget ayant examiné ce plan de financement lors de sa séance du 8 avril 2026 et émis un avis favorable, le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix « pour », 0 « contre », 0 « abstention » :

- D'adopter le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager les demandes de subventions ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
François TIERCE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rouen, dans les 2 mois, suivant sa publication. L'introduction d'un recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux, qui doit être exercé dans les 2 mois suivant la réponse de l'auteur de l'acte, étant précisé que l'absence de réponse, au terme d'un délai de deux mois, à la demande de recours gracieux, vaut rejet de cette dernière*

REÇU EN PREFECTURE

le 30/04/2026

Application agréée E-legalite.com